

L'épargne projets de la Caisse Desjardins de l'Éducation

Que ce soit pour vos prochaines vacances, des rénovations ou un projet secret qui vous tient à coeur, l'épargne projets est le produit idéal pour cumuler de l'argent à court terme à un taux très compétitif.

Particularités du produit :

- Les virements doivent être programmés au plus tard le 31 octobre 2010;
- Montant maximal de 5000 \$;
- Aucuns frais d'administration;
- Taux d'intérêt fixe et garanti jusqu'au 30 juin 2011 : **0,75 %**;
- Rachetable en tout temps en totalité;
- Dépôt automatique des sommes accumulées à votre compte courant (EOP) le 1^{er} juillet 2011

Pour y adhérer ou pour obtenir plus de renseignements, vous n'avez qu'à communiquer avec votre conseiller(ère) de votre centre de services à l'un des numéros indiqués au bas de ce courriel.

Assurances de groupe laPersonnelle

Vous connaissez la compagnie d'assurance laPersonnelle? Cette compagnie offre aux employés du domaine de l'éducation des tarifs très avantageux. Pour en connaître davantage ou pour faire une soumission en ligne, cliquez sur le lien suivant : [Assurances laPersonnelle](#)

Une nouveauté chez Desjardins

À compter du 26 septembre prochain, grâce aux services mobiles Desjardins, les

membres pourront faire plusieurs transactions et auront accès à de l'information à partir de leur téléphone intelligent ou de leur assistant numérique tel que le i Pod Touch.

Il suffit de saisir l'adresse m.desjardins.com dans le navigateur de votre appareil mobile pour accéder au site Web mobile de Desjardins. Il n'y a aucuns frais supplémentaires liés à l'utilisation de ce service.

En tout temps, vous pouvez consulter notre site Internet au : www.cededucation.com pour connaître les dernières nouvelles de votre caisse!

Bonne rentrée à tous!

Le masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.

Vos commentaires et vos recommandations sont les bienvenus à : caisse.t92204@desjardins.com